

Agent de service hôtelier de nuit EHPAD André Boutelier Poste à 85%

TITRE / METIER

ASH de nuit (h/f)

CADRE STATUTAIRE

Catégorie C – Filières technique ou sociale

Cadre d'emplois : adjoints techniques ou agents sociaux territoriaux

SERVICE D'AFFECTION

Direction Autonomie

LIEU D'EMBAUCHE :

EHPAD André Boutelier

POSITION HIERARCHIQUE

L'agent est placé sous la responsabilité du directeur de l'établissement

MISSIONS

Agent d'exécution chargé de réaliser des tâches d'entretien compatibles avec la tranquillité des résidents et participe en collaboration avec l'aide soignant à la veille du confort et de la sécurité des résidents pendant la nuit.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail de nuit 10h/nuit avec un (e) aide soignant(e)
- Poste à temps non complet 85 %, avec un temps de travail annualisé
- En complément de leur planning de référence, les agents peuvent assurer des remplacements sur l'établissement d'affectation ou dans les autres EHPAD de la ville
- Travail par roulement week-ends et jours fériés compris
- Avoir un comportement aimable dans la relation avec le résident
- Obligation de respecter le règlement intérieur des résidences pour personnes âgées de la ville de La Roche sur Yon

CONTRAINTES ET DIFFICULTES DU POSTE :

- Adaptabilité (changement de lieu, changement de collègue)
- Pénibilité physique (station debout prolongée – port de charges – manipulation de personnes dépendantes)
- Risque de tension ou d'agressivité dans la relation avec la personne
- Certains lieux et certaines tâches peuvent être insalubres
- Risque biologique d'où certaines vaccinations obligatoires (DT Polio – BCG - Hépatite B)
- Utilisation de produits détergents
- Obligation de port de vêtement professionnel
- Prise des congés par roulement

RELATIONS FONCTIONNELLES

A l'intérieur de l'établissement avec :

- le directeur (planification des congés, absences et récupérations)
- les infirmiers(ères) pour l'organisation du travail
- les aides soignants(es) de jour (transmission des informations)
- l'ensemble des agents travaillant dans l'établissement
- les résidents et leurs familles

En dehors de l'établissement avec :

- la direction action, sociale, santé, solidarité
- le directeur et l'infirmier d'astreinte pour les problèmes particuliers
- les services municipaux (DRH, service astreinte...)
- les médecins de garde

ACTIVITES

- Mise en sécurité de l'établissement (fermeture de tous les accès extérieurs)
- Participation à la surveillance et accompagnement des personnes âgées suivant la demande (coucher – lever – déplacement)
- Assure l'entretien des parties communes
- Aide à la réalisation des soins d'hygiène suivant besoin
- Réponse à tous les appels de la nuit
- Désinfection et stérilisation des matériels et équipements

COMPETENCES, QUALITES REQUISES ET RESPONSABILITE

Savoir-faire et savoirs

- Connaissance des lieux
- Savoir écouter et respecter les personnes âgées
- Observer et transmettre les informations utiles
- Posséder les techniques de manutention, de gestes et postures
- Connaître les règles d'entretien du matériel
- Connaître la réglementation d'hygiène et de sécurité
- Connaître les produits et leur utilisation
- Avoir une bonne collaboration avec son binôme

Qualités

- Ponctualité
- Disponibilité
- Discrétion
- Etre en capacité de gérer son stress
- Adaptabilité au changement

Autonomie et responsabilité

- Autonomie et posséder le sens des responsabilités
- Respect de la déontologie et du secret partagé
- Une erreur dans la mise en œuvre des prescriptions ou des consignes, des erreurs matérielles dans les actes, le non-respect des règles et procédures médico-techniques ou d'hygiène dans la mise en œuvre des protocoles peuvent engager la responsabilité disciplinaire civile et pénale de l'agent

Avantages liés au poste

- Régime indemnitaire afférent à la collectivité
- Prime Ségur
- CNAS / COSEL
- Participation employeur prévoyance et contrat de mutuelle labélisé